



COMPTE RENDU DU CTL

DU 27 novembre 2020

Les votes sur les points qui suivent, lors du CTL du 17 novembre ayant fait l'objet d'un rejet unanime, l'administration a l'obligation de les représenter à un nouvel examen en CTL.

Ordre du jour :

1. présentation globale de la création des SGC au 1er janvier 2021 (Lens, Hénin-Beaumont, Lillers) (pour avis)
2. présentation globale de la création des Conseillers aux décideurs locaux au 1er janvier 2021 (Lens, Hénin-Beaumont, Béthune) (pour avis)
3. présentation de la mise en place des accueils de proximité (pour avis)
4. questions diverses

Rien n'est changé ! Pas même une virgule !

- L'UNSA a lu la liminaire suivante :

« Monsieur le Président,

Au CTL du 17 novembre, vous nous informez en début de séance, sur un ordre du jour extrêmement chargé, qu'une séance de CTL doit être déroulée sur tous les sujets de l'ODJ,

vous nous incitez et invitez à maintenir des échanges jusqu'au bout de la séance,

vous dites nous écouter,

vous dites entendre ce que nous disons.

Vous dites noter les points de vigilances et les préconisations des risques. De nos échanges, vous dites travailler avec l'équipe de la direction, sur les messages d'alerte, notamment, afin d'éviter la survenance de risques.

Mais,

vous nous quittez en plein milieu des échanges, au beau milieu de discussion.

C'est une attitude que nous ne pouvons ni comprendre, ni accepter.

Vous rompez le dialogue social !! ce qui prouve que vous refusez de nous entendre et de nous écouter !

Vous vous contredisez Monsieur le directeur !! et ce constat est régulier dans nos débats et nos échanges (comme vous dites) sur le NRP.

A cette deuxième convocation, rien n'est changé ni amélioré dans vos projets.

Continuez sur cette façon de faire,

Continuez de foncer sur une mise en place à l'aveugle du NRP,

Continuez de construire un NRP irréfléchi, bâclé, gâché.

Nous ne pourrions pas nous satisfaire d'un constat d'échec car derrière vos décisions il y a des agents qui sont des HUMAINS et non des numéros !!

Nous vous remercions de votre attention. »

- L'UNSA a fait les contre-propositions suivantes :

- le report de la création des SGC, CDL et accueil de proximité au 01/09/2021 afin de prendre le temps pour faire les travaux, installer les agents dans leurs nouveaux services avec des effectifs consolidés suite à l'exercice emploi, au mouvement national et local, et, de prendre le temps de signer les conventions avec les élus ;

A cette proposition, la direction, notamment Mme Le Flao, a apporté une réponse technique, aucunement elle a abordé les problématiques liées aux missions des agents. Lorsque Mme Le Flao intervient, elle emploie des termes techniques et théoriques que, certes elle maîtrise, mais son langage est éloigné de la réalité des agents sur le terrain, elle se limite au langage lié à la LOF !!!

Pour les candidatures au poste de CDL, 3 personnes ont postulé pour 3 postes. Les choix se feront par le directeur la première semaine de décembre.

La publication du calendrier des opérations de redéploiement des missions sera diffusé dans les prochains

jours.

- apporter plus d'effectifs dans les SIP afin de pourvoir aux accueils de proximité ;

L'organisation des accueils de proximité est assuré par les chefs de service des SIP. Les effectifs seront analysés au cas par cas sur la base du volontariat mais l'accueil de proximité sera une mission intégrante des agents.

L'organisation avec les élus n'est pas finalisée, l'appel de candidature pour assurer ces accueils se fera dans le respect des souhaits des agents.

Le directeur précise qu'il va falloir s'appuyer sur le développement des espaces France Service.

- associer les chefs de service des SIP dans les discussions avec les élus quant aux signatures des conventions des accueils de proximité dans la mesure où celles-ci seront gérées par les SIP ;

Pour le directeur ce n'est pas nécessaire actuellement car les discussions portent sur des aspects techniques, et, l'accueil de proximité, même si les maires sont satisfaits de les accueillir, ce n'est pas leur préoccupation première, ils sont plus penchés sur les questions des CDL et des SGC.

- pourquoi le PRS n'apparaît pas dans le tableau statistique sur le télétravail ?

Les missions du PRS sont éligibles au TT, ce doit être plus une erreur plutôt qu'une indisponibilité.

Dans la liste du PCA, 3 ordinateurs ont été livrés au PRS pour le TT.

- L'UNSA a posé les questions diverses suivantes :

- Est ce que les agents qui vont assurer les accueils de proximité seront éligibles à la prime d'accueil ? Une révision à la hausse de cette prime est elle prévue ?

GT national le 11 décembre sur ce sujet. Mais il n'y a pas de raison que les agents n'y soient pas éligibles.

- Tout au long de nos échanges, monsieur le directeur répète souvent qu'il veut donner plus de latitude décisionnelle aux chefs de services. Si tel est l'avenir des futurs services, ces chefs de service pourront-ils compter sur le soutien (technique, moral, matériel etc.) du directeur et de toute l'équipe de la direction dans leurs prises de décisions?et quelles limites leurs seront données ?

Les CDS ont le soutien de la direction, mais la DDFIP doit s'organiser dans la réflexion pour avoir des échanges avec les CDS, le faire par famille de métiers, le faire dans l'accompagnement dans leur situation personnelle et managériale lors de visites dans les services. A partir le lundi, la direction va élargir ses sorties dans les services pour éviter de laisser le CDS entre le marteau et l'enclume.

Les débats :

1 et 2 :

Mme Leflao nous a resservi le même discours qu'au précédent CTL. Elle nous a assommé, il a été difficile de résister à l'endormissement

il semblerait que la direction soit à l'écoute des chefs de service concernés...

les CDL :

les candidats ont-ils été reçus ? 3 candidatures, pas d'entretien prévu pour l'instant. Au programme la semaine prochaine

la programmation des travaux en SPL : c'est compliqué de programmer tous les travaux en début d'année quid de l'accueil en SGC ? Quel volumétrie de régie ?

Cherche une diminution du volume de régie

accueil sur rendez-vous + transfert dématérialisé des pièces

dans les mois qui viennent : mise en place de nouvelles méthodes

le contrat avec la banque postale: pas avant avril; les régies d'avances viennent s'approvisionner auprès des SGC

le marché des buralistes est là aussi pour le numéraire

ce sont les trésoriers actuels qui sont chargés de l'organisation

le SGC de Lens: il y a eu une réunion métier, à l'issue: 2 alertes métier

des solutions sont en cours d'élaboration

Gaucher: Lens et Bruay

il n'est pas facile d'avoir des informations précises ex: pilonage des archives, les cartons à archives arrivent

Bruay: les infos ont été diffusées, la partie SIE sera installée provisoirement au 1er étage

travaux 4 janvier

au 1er étage le bureau des domaines deviendrait une salle de réunion? Oui les 2 agents du domaine vont bouger

Lens: un peu moins abouti , réunion chantier lundi matin ; permettra d'établir un planning à partir de cela la direction fera son planning de déménagement
préparer les cartons appartient aux agents mais pas les déplacer
il n'y a pas d'ascenseur ; il faut limiter le déplacement des armoires
travaux en cours sur le parking ; ça ressemble à un champ de bataille , l'ISST passe ce jour,

la volumétrie des formations n'est pas déterminée, la crise sanitaire impose des contraintes. Il y aura des formations prochainement
le directeur mettra en place ses projets

3 :

39 EFS

rien de nouveau dans la présentation

5 en place au 1er janvier

localisation: à la mairie ou un local fourni par la mairie

périodicité selon l'actualité

priorité sur l'accueil sur rdv, géré par un agent de la mairie

distribution des sacs à dos: les agents ont leur pc portable

fourniture d'un sac à roulette + 1 smartphone au nom du service (partage de connexion wifi)

question UNSA: pourquoi les responsables des SIP ne participent pas aux discussions avec les élus ? On est sur une position de principe, en cadrage d'ensemble....

Sur les 3 points mis au vote, l'UNSA a maintenu son vote contre.

le télétravail :

467 agents ont un portable

1 ou 2 jours 23%

2 jours 25%

les télétravailleurs pourront-ils continuer dans la nouvelle structure ?

Le ddffip souhaite que télétravail soit favorisé

si c'est compliqué il devra en être discuté avec l'agent, en principe : l'acceptation

il peut y avoir un petit temps d'adaptation ou on organisera la nouvelle structure

et le télétravail peut être provisoirement suspendu

en 3 semaines 250 personnes ont été équipées

120 agents vulnérables, il en reste 8 à équiper

le protocole du 24 novembre va être diffusé la semaine prochaine

prime d'accueil pour les agents en accueil de proximité :

il va y avoir un GT national sur ce sujet car ça n'est pas prévu

infos diverses :

déménagements et travaux :

Boulogne tout est réinstallé

Bruay : commence le 4 janvier

Berck : les travaux de toiture se terminent

ASA pour déménagement : la direction n'en donne pas , on a besoin des gens

le délai de route s'appliquera le jour du déménagement

le SIE de Lens , accueil d'Hénin-Beaumont est-il finalisé ? Oui

l'information vers les contribuables : oui mais pas trop tôt, vers décembre ;

à St Pol le téléphone ne fonctionne plus , pb de réseau ; la direction va examiner la situation interne et externe

trésorerie de St Pol le terminal CB va être changé, en attente de réception du nouveau

quel avenir pour l'EDR en 2023 ? devrait perdurer, rien n'est prévu dans le contraire,

disparition du cps relai : y aura une discussion sur ce sujet

Lens : le nouveau centre de contact : avant fin décembre une 1ere visite sera organisée sur le site

(plateau pour installer le centre de contact) GT à venir , organisation des espaces à respecter

Fin du CT à 12h47